

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 54 (1962)
Heft: 3

Artikel: Les alternances de la liberté et de la contrainte économiques
Autor: Hartmann, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

versels; les nations sont dépendantes les unes des autres. » Moscou ne vise-t-il pas à mettre les nations sous sa dépendance? L'URSS n'est-elle pas aujourd'hui la plus grande des nations coloniales et celle qui l'est le plus effrontément?

« La bourgeoisie force toutes les nations du globe à adopter, sous peine de périr, son propre mode de produire... elle les force à devenir elles-mêmes bourgeoises. En un mot, elle se façonne un monde à son image. » L'URSS fait-elle autre chose?

« La bourgeoisie a fait la ville maîtresse souveraine de la campagne... elle a mis les pays barbares ou à demi barbares dans la dépendance des pays civilisés, les peuples de paysans dans la dépendance des peuples de bourgeois, l'Orient dans la dépendance de l'Occident. » Moscou, tout en poursuivant des buts tout différents, fait la même politique.

« La bourgeoisie, poursuit le *Manifeste*, a centralisé les moyens de production, concentré la propriété en un petit nombre de mains. Le corollaire fatal, ce fut la centralisation politique. Des provinces indépendantes, à peine fédérées entre elles, ayant chacune leurs intérêts, leur législation, leur gouvernement, leurs douanes, furent serrées et pétries en une seule nation ayant gouvernement unique, un seul intérêt collectif de classe. » N'est-ce pas le programme de Moscou?

Ne serait-il pas indiqué que Khrouchtchev complète son habile propagande pour la coexistence par l'aveu qu'elle signifie pour le communisme: reprendre à son compte les ambitions et les objectifs de la bourgeoisie – mais avec l'aide de cette bourgeoisie « condamnée par l'histoire »? Et c'est avec de telles méthodes que l'on entend nous préparer un monde meilleur, le monde socialiste?

(A suivre.)

Les alternances de la liberté et de la contrainte économiques

Par Georges Hartmann,
docteur ès sciences politiques et économiques,
chargé de cours à l'Université de Fribourg

*Etudier l'histoire, c'est étudier les passions et les
opinions des hommes.* Mme de Lambert.

I. Introduction

Qu'il s'agisse du monde physique ou du monde vivant reposant tous deux sur l'expansion et la contraction, la nature n'est qu'un complexe de multiples transformations cycliques: les êtres vivants participent en effet aux rythmes de l'univers tant sur le plan physiologique et psychique que dans leur activité économique.

Lorsqu'on sait que les grands observatoires astronomiques révèlent l'existence, dans l'univers, de 2 milliards de galaxies (amas d'étoiles) constituées chacune de milliards d'étoiles (200 milliards pour notre Voie lactée) et que chaque étoile pourrait être le centre d'un système solaire identique au nôtre, il y a, pour un terrien, de quoi éprouver un certain vertige. Et ce vertige s'accroît lorsqu'on pense que non seulement toutes ces galaxies se déplacent à des vitesses variant entre 1000 et 100 000 km à la seconde, mais qu'elles s'éloignent les unes des autres comme des grains de poussière sur une grosse bulle de savon se dilatant à la vitesse de 200 km à la seconde et lancée dans l'infini à 600 km à la seconde. Dans le balancement en spirale ou en tire-bouchon de notre minuscule planète qui tourne sur elle-même dans ce carnaval à la vitesse d'à peine 0,5 km à la seconde, mais qui se déplace à 30 km à la seconde autour du soleil tombant lui-même vers la constellation d'Hercule à 20 km à la seconde, l'être humain n'est qu'un point infiniment petit et isolé participant malgré lui aux rythmes de l'univers, de la terre, des civilisations, des générations et des diverses activités humaines.

La durée du temps historique de l'homo faber d'abord, qui existait il y a 1 million d'années, puis de l'homo sapiens, qui vivait il y a 20 000 ans, n'est-elle pas infinie en regard des époques géologiques de la terre (l'âge de l'univers est évalué à 5 à 6 milliards d'années et celui des roches terrestres à près de 5 milliards)? Quant à l'histoire terrestre, elle a commencé il y a plus de 1 à 2 milliards d'années avec les premières bactéries et les algues bleues, suivie, il y a 1 milliard d'années par les invertébrés, il y a 450 millions d'années par les poissons, il y a 250 millions d'années par les reptiles, les oiseaux, les mammifères. Et c'est au Quaternaire seulement qu'est apparu l'homme primitif: il est vrai que le professeur Hurzeler, de l'Université de Bâle, fait même remonter à 12 millions d'années l'âge du squelette fossile de l'Oreopithèque bambolii qu'il a trouvé dans un bloc de lignite d'une mine italienne, squelette qui aurait annoncé l'homme déjà dans les profondeurs du Tertiaire. Mais c'est, il y a 1 million d'années, avec les préhominiens Australopithèques (découverts en 1950), il y a 600 000 ans avec le Sinanthrope (1930) et le Pithécantrope (1894), que s'ouvrit la période de l'hominisation, de l'avènement et du développement de l'esprit, de l'intelligence, de la réflexion, de l'invention, de la création, premiers pas de la conscience réfléchie.

A l'aube de l'histoire de l'humanité, le Quaternaire paléolithique, c'est-à-dire l'âge de la pierre taillée au cours duquel ne vivaient encore que des nomades et des chasseurs, fut suivi de la période néolithique ou âge de la pierre polie pendant lequel vécurent déjà des peuples sédentaires, agricoles, plus ou moins organisés: l'âge de la pierre taillée a duré près de 1 million d'années et celui de la pierre polie environ 10 000 ans, ce qui n'est rien en comparaison des 54 millions d'années du Tertiaire et des 200 millions du

Secondaire. On comprend dès lors comment, séparés parfois par des centaines de kilomètres, ces hommes se sont longtemps ignorés les uns les autres, s'enfermant dans une langue, une coutume, un rite particulier exclusif, incommunicable, parce que sans communication. Puis, petit à petit, ces populations se trouvèrent rapprochées toujours plus les unes des autres par le troc, les échanges et le commerce des objets ainsi que par la transmission des idées (on retrouve par exemple en de nombreux points des continents les mêmes méthodes de travail et de polissage des silex). Les traditions s'organisèrent et ce premier mouvement de socialisation se poursuivit et se perpétua pendant des siècles avec, plus près de notre ère, les civilisations égyptienne et sumérienne de l'Égypte et de la Mésopotamie (5000 et 4000 ans avant J.-C.), la civilisation chinoise du bassin du fleuve Jaune (3000 ans avant J.-C.), la civilisation de l'Inde de la vallée du Gange et de l'Indus (2000 ans avant J.-C.), avec les civilisations grecques et romaines, celles des Mayas et des Aztèques de l'Amérique centrale. D'ailleurs, aujourd'hui, le grand anthropologue théologien et philosophe chrétien Teilhard de Chardin lui-même ne voit-il pas qu'« à partir de maintenant, il devient manifeste que ce n'est plus par individualisation mais par socialisation, par un effet de synthèse, que nous pourrions sauver ce qui se cache de vraiment sacré au fond de notre égoïsme » ?

Reconnaissons avec Pierre Auger que les religions elles aussi n'ont pas non plus manqué de créer des symbolismes qui leur correspondent, les uns voyant le monde régi par une loi totale et immuable, les autres y voyant la rencontre de deux principes et une longue lutte aux péripéties diverses, une marche fatale vers une fin dès maintenant prévisible.

Parlant de la civilisation et de la culture, Gaston Berger, directeur général de l'enseignement supérieur français, disait peu avant sa mort que parmi les valeurs auxquelles les différents peuples sont attachés, il en est de deux sortes fort différentes; il y a, d'une part, des valeurs personnelles qui impliquent la diversité et, de l'autre, des valeurs universelles qui exigent des comportements identiques de tous ceux qui les reconnaissent. Un grand nombre des difficultés actuelles tiendraient à ce que nous voulons appliquer à l'un de ces groupes le traitement qui est bon pour l'autre. Cette comparaison nous paraît également valable pour la liberté et la contrainte économiques qui n'ont cessé d'alterner au cours des siècles.

C'est encore le cas à l'époque actuelle. En effet, un sociologue, Bernard Lavergne, se demandait récemment si la liberté humaine ne s'amenuise pas au fur et à mesure que la civilisation progresse. « Plus la civilisation progresse, disait-il, plus l'homme devient libre en tant que consommateur et plus il est étroitement contraint en tant que producteur d'un bien matériel. » Cette double évolution s'observe en effet dans tous les Etats, qu'ils soient du type capitaliste ou du type soviétique.

Après que le vice-chancelier Erhard est allé prêcher le libéralisme aux Etats-Unis, le président Kennedy a annoncé que son pays allait concurrencer l'Europe: dans son discours du 11 janvier 1962, il a notamment déclaré que sa « nation est mandatée par l'histoire pour être soit le témoin de la faillite de la liberté, soit l'instrument de sa victoire ». De son côté, dans son *Plaidoyer pour l'Avenir*, Louis Armand s'est plu à récuser comme périmées les théories libérales de l'école anglo-saxonne et les théories marxistes, car les unes et les autres ont été établies « avant la deuxième phase de la révolution industrielle, celle qui ouvre l'ère de l'abondance et de la planétisation », avant la période actuelle où s'opère une véritable mutation de sociétés humaines et de la civilisation sous l'effet du développement scientifique.

Il y a cependant dans l'histoire de l'humanité une continuité par-delà les changements les plus révolutionnaires. Non seulement les crises sociales, politiques, mais aussi les crises de la pensée économique ont été le reflet des difficultés et des tâtonnements économiques du monde à chaque époque de l'histoire.

Qu'ils fussent contemporains de l'Antiquité, du Moyen Age ou de l'époque moderne, sophistes ou apologistes, philosophes ou humanistes sociologues ou économistes se sont succédé au cours des siècles, chacun avec son école, sa méthode et sa doctrine, les uns adoptant les thèses d'un de leurs prédécesseurs, les autres renouvelant d'autres doctrines en leur donnant une forme et une apparence adaptées aux conditions nouvelles de vie. Les sociétés humaines, la vie économique et sociale, l'économie politique ont vu ainsi se succéder de nombreux systèmes socio-économiques: d'abord le communisme aristocratique (Antiquité), la justice commutative (Moyen Age), le mercantilisme (XV^e siècle), le libéralisme (XVIII^e siècle), et dès le XIX^e siècle: le nationalisme, l'interventionnisme, le socialisme, le christianisme social, l'historisme, le marginalisme, l'humanisme économique, l'économie abstraite — chaque système économique ayant suscité plus ou moins par réaction le système suivant et ayant donné ainsi un fondement à l'évolution cyclique incontestable de la pensée économique au cours des âges.

Cependant, énonçait en 1949 Louis Salleron, « quiconque veut comprendre l'économie politique, n'a qu'à lire Quesnay, Turgot, Adam Smith, Ricardo, Malthus, J.-B. Say. Il en connaîtra l'alpha et l'oméga. La suite n'est que rallonge; mathématique avec Walras, psycho-sociologique avec le marginalisme. » Mais en dépit de son nom, trouvait-on déjà en 1947 sous la plume d'Alfred Sauvy, « l'économie politique n'accorde encore qu'un appui modeste et contestable à la conduite des affaires publiques ».

Malgré tout, les économistes contemporains ont à choisir dans un éventail de types d'économies plusieurs systèmes entre l'un des extrêmes, libéral, et l'autre, marxiste.

Depuis la seconde guerre mondiale, de nombreux économistes ont tenté de dépasser les constantes économiques de leurs prédécesseurs et d'entraîner certains de leurs confrères sur une troisième voie, sur un tiers chemin situé entre les systèmes extrêmes, entre l'individualisme et le socialisme, entre le libéralisme et le dirigisme, entre le libre-échange et l'autarcie, entre la liberté absolue et le totalitarisme.

C'est pourquoi il nous paraît intéressant de constater ici qu'il n'y a, même aujourd'hui encore, rien de nouveau sous le soleil et que l'histoire économique et sociale des hommes modernes n'est qu'une répétition de l'histoire ancienne.

L'Histoire est la description de la vie et de l'évolution des collectivités dans l'espace et dans le temps. Elle fournit aussi d'utiles renseignements sur le développement économique des peuples. Grâce à elle, on sait que la structure et la politique économique des nations ont eu généralement entre elles des rapports de cause à effet et qu'à des périodes différentes correspondirent des systèmes différents de politique économique.

Une tendance engendre du reste toujours le mouvement qui lui est opposé. Au point de vue des formes économiques de l'activité humaine, les réglementations du Moyen Age (servage, artisanat, corporation) firent place au libre-échange et les temps modernes, dans leur réaction contre ce dernier système, sont revenus progressivement à cette primauté de l'Etat, empruntée à l'Antiquité, en adoptant un peu toutes les formes du collectivisme, mais avec des nuances diverses suivant les pays et les époques. La forme moderne de l'économie dirigée réside en effet dans un interventionnisme d'Etat à tous les échelons de la vie économique et ses origines remontent à la plus haute antiquité.

Dans l'Antiquité déjà, à Babylone, à Rome sous la Royauté et sous la République, l'économie nationale s'est aussi développée grâce à une collaboration efficace de l'Etat et de l'initiative privée, tandis que dans l'ancienne Egypte, chez les Phéniciens, chez les Athéniens, dans les Monarchies helléniques, à Carthage, dans l'Empire romain, à Byzance, l'organisation et la réglementation de la production furent soumises à l'intervention complète et même monopolisatrice de l'Etat. Le pur individualisme fut aussi destructif que le pur collectivisme et les grandes civilisations ne purent naître que de la lutte des deux principes. Le monde économique se développa donc au cours de multiples phases économiques tantôt d'ordre « spontané », tantôt d'ordre « commandé ».

Les lois de l'histoire sont-elles à ce point inéluctables et la vie des nations et des Etats obéit-elle, selon un rythme régulier ¹, au

¹ Voir aussi Hartmann Georges, *Conjonctures économiques d'hier, d'aujourd'hui, de demain*, 171 pages, Ed. Générales, Genève.

flux et au reflux successifs de la liberté et de l'autorité? C'est l'impression que donne la lecture des chroniques de l'Antiquité, se rapportant à l'agriculture, au commerce et à l'industrie et dans lesquelles nous avons glané certaines images. Elles nous montrent, ainsi que l'écrivait avant la guerre un homme politique d'Europe orientale, que tout ce qui paraît nouveau, révolutionnaire ou avancé dans l'organisation politique et économique de certaines nations n'est qu'une reprise et une application, sous une autre forme, d'une idée fondamentale d'organisation sur laquelle reposaient les collectivités primitives.

II. Expériences d'économie dirigée dans l'Antiquité

1. *Interventionnisme de l'Etat antique dans l'agriculture*

Essayons donc de puiser dans l'histoire de l'Antiquité, en suivant un ordre chronologique, quelques expériences réalisées par les tout-puissants de ce temps-là.

En Mésopotamie, en 3200 avant Jésus-Christ, en Chine, au XV^e siècle avant Jésus-Christ, alors que la principale activité économique était l'agriculture, des interventions gouvernementales se manifestèrent dans l'impulsion donnée au drainage, à l'irrigation et à la construction de canaux régularisateurs du débit des fleuves.

Sous l'ancienne Monarchie égyptienne également, pour lutter contre la triple menace des inondations, de la sécheresse et de la poussée des sables du désert, et afin de conserver aux peuples établis le long du Nil leur principal moyen d'existence, des travaux hydrauliques furent entrepris grâce à un effort collectif coordonné par le pouvoir central. La nécessité de parer aux risques de la disette par la constitution de réserves fit encore naître le besoin de contrôle gouvernemental de la production agricole: des fonctionnaires des pharaons veillaient sur les travaux des champs, sur la construction et l'entretien des ouvrages hydrauliques et sur l'administration des magasins d'approvisionnement.

A la fin du VI^e siècle, l'Empire perse trouva en Darius l'administrateur capable de donner à la nation l'organisation et la solidité d'un Etat: les provinces, qui jusqu'alors acquittaient des tributs variables, ne furent plus astreintes qu'à payer un impôt foncier égal et régulier. Aussi fut-il procédé à la mensuration de tous les territoires cultivables pour en évaluer le rendement, comme c'était le cas sous la nouvelle Monarchie égyptienne, mais dont les administrateurs royaux devaient encore déclarer les récoltes.

Plus tard, alors que le paupérisme atteignait des proportions immenses à Athènes, après avoir fourni aux émigrants les outils et les semences nécessaires, l'Etat les envoya dans des presqu'îles et des îles pour fonder des colonies agricoles.

En 215 avant Jésus-Christ, en Chine, l'empereur Shih huang, de la dynastie des T'sin, entreprit, dans le cadre de sa réforme agraire, la reconstruction de la Grande Muraille et la construction de canaux et de digues contre les inondations.. Après lui, en 202 avant Jésus-Christ, Kao Ti, de la dynastie des Han, poursuivit la même politique traditionnelle de colonisation agricole aux frontières de l'Empire. Wen Ti, après avoir constaté que la superficie des terres cultivées diminuait à mesure que croissait le commerce de luxe, par son édit de 178 avant Jésus-Christ, chassa des villes vers les colonies agricoles un grand nombre d'intermédiaires commerciaux et oisifs pour endiguer le dépeuplement des campagnes.

En 146 avant Jésus-Christ, après la prise de Carthage, on ne pouvait plus semer, récolter, acheter et vendre des céréales sans une autorisation des agents de l'empereur romain. Du reste, les Carthaginois avaient développé des méthodes agricoles si remarquables que, pour en instruire les Romains, le héros de Carthage, Scipion Emilien, fit traduire en latin le *Traité sur l'Agriculture* de l'écrivain carthaginois Magon, œuvre qu'il avait sauvée lors de la destruction de Carthage. En 133 avant Jésus-Christ, Tibérius Gracchus tenta de remettre en vigueur l'ancienne loi agraire licinienne d'après laquelle un citoyen ne pourrait posséder plus de 120 ha environ de terres publiques pour lui-même et plus de la moitié pour chacun de ses enfants, le reste devant être restitué à l'État, qui le distribuerait aux pauvres. Son successeur, Caius Gracchus, par une loi frumentaire, ordonna de vendre à moitié prix le blé destiné au peuple, ouvrit à Rome des greniers publics en prévision de la disette et créa des colonies agricoles pour les pauvres, qui recevaient gratuitement les instruments de travail. En 64 avant Jésus-Christ, sous le règne d'Auguste, une fois la Syrie devenue province romaine, Rome importait de grandes quantités de fruits frais et séchés de Damas, centre d'une industrie de séchage de fruits. Pour maintenir la régularité du ravitaillement de la métropole, Auguste accorda une grande importance à l'entretien des canaux d'irrigation d'Égypte, dont dépendait le rendement des récoltes de blé. Ses fonctionnaires y contrôlaient également l'ensemencement du lin (pour la production de la toile), du ricin et du sésame (pour celle de l'huile). Ils déterminaient la superficie à ensemercer chaque année et répartissaient les quantités de semences appropriées à chaque parcelle. Bien que l'huile du delta du Nil fût de médiocre qualité, l'importation d'huile étrangère était interdite: l'huile de la Syrie voisine ne pouvait être introduite que pour l'usage personnel, moyennant le paiement d'une taxe de 25% de sa valeur et son importation pour la revente était prohibée. La fabrication du papyrus en papier et son exportation procuraient de si gros bénéfices qu'on en restreignit la culture pour accroître les prix. On adopta des mesures protectionnistes, par exemple en interdisant la culture de la vigne et de l'olivier en Gaule,

en Espagne, récemment occupées, pour y favoriser l'écoulement des produits de l'agriculture romaine. Par de telles mesures d'économie dirigée, les maîtres de Rome conservèrent au pays ses ressources tout en assurant leurs propres revenus.

2. Interventionnisme de l'Etat antique dans le commerce

L'amélioration des voies de communications dans l'Antiquité et le développement du commerce allèrent de pair. Sous l'ancienne Monarchie égyptienne, le gouvernement organisa des expéditions navales pour créer des courants d'échanges avec l'Orient.

Plus tard, à Athènes, l'insuffisance de la production locale en céréales, de même que la menace de famine et le risque d'interruption des approvisionnements par mer pendant les périodes de guerre, poussèrent l'Etat athénien à constituer des réserves de céréales, à interdire l'exportation des grains et à stimuler leur importation en exemptant d'impôts et de service militaire les princes étrangers qui favorisaient le ravitaillement en grains par la réduction des prix de vente. Le blé était conservé dans des entrepôts d'Etat pour être vendu en temps de disette à un prix inférieur au cours ou même distribué gratuitement à la population pauvre. Pour empêcher la spéculation de hausser artificiellement les prix, les achats et les bénéfices des revendeurs étaient limités. Des fonctionnaires surveillaient le marché des grains et contrôlaient si la farine et le pain étaient vendus selon le poids et le prix fixés. L'action régulatrice exercée par l'Etat athénien dans le domaine des échanges avec l'étranger eut du reste un caractère protectionniste : alors que l'importation des marchandises rares ou non produites dans le pays et des matières premières nécessaires à l'industrie indigène était encouragée, des droits de douane devaient empêcher les produits étrangers de concurrencer la production nationale. L'Etat stimulait encore les approvisionnements en favorisant la construction des bateaux et en accordant par conséquent la franchise douanière à l'importation des bois de construction, de la poix, des cordages, des cuirs, des métaux bruts destinés à cet effet. De plus, pour surveiller ses intérêts économiques au dehors, Athènes institua des consulats commerciaux dans les pays fréquentés par des négociants.

Au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, préoccupée surtout par l'alimentation d'une population qui ne réclamait que des jeux et du pain, la Rome impériale interdit petit à petit l'exportation des céréales, des vins, des huiles. L'époque républicaine avait transmis au gouvernement impérial l'héritage d'une grande crise. Aussi, en temps de disette, certains des premiers empereurs romains encouragèrent ils les traversées d'hiver en accordant des primes aux capitaines de navires. La vente des produits fabriqués constitua également un monopole impérial et c'est ainsi que la production et même le prix

de vente des vêtements de lin, de la toile, des briques, du papyrus, de la verrerie, des parfums, des fards, des onguents, de l'alun et même de l'indispensable bière furent contrôlés par les fonctionnaires impériaux. Le commerce des blés dans la province d'Egypte devint également l'objet d'un monopole impérial sous le règne d'Auguste. Ses agents déterminaient la superficie à ensemençer chaque année et la quantité de semence à employer. Après la moisson et le battage, le blé était emmagasiné dans les greniers de provinces avant d'être expédiés à Alexandrie, puis à Rome. Le Sénat romain interdisait aux tribus transalpines la culture de la vigne, de l'olivier pour garantir aux vins et aux huiles d'Italie le débouché toujours plus grand de la colonie de Narbe.

En Chine, en l'an 9 après Jésus-Christ, l'empereur Wang Mang créa dans tous les centres urbains un contrôle des échanges de produits et du commerce de l'argent: cet organisme fixait, aux changements de saisons, les prix maxima, moyens et minima de chaque marchandise; l'office régularisateur achetait à un taux déterminé les produits que les commerçants n'avaient pas pu débiter et les revendaient lorsque les prix montaient. Wang Wang introduisit aussi un impôt de 10% sur les revenus des professions et des métiers ainsi que l'obligation de déclarer tout revenu sous peine de confiscation des biens. Il institua également le monopole de l'alcool, des boissons fermentées, des métaux et de la monnaie. A l'occasion de sa « bataille contre l'argent », l'empereur Wou aurait pris des mesures particulièrement révolutionnaires en nationalisant tout ce qui touchait à la production et à la vente du sel et du fer ainsi qu'aux transports dont il fit un monopole de l'Etat.

Résumant une étude du président de l'Union de Banques Suisses sur le rôle joué par le facteur financier dans les grands événements historiques internationaux, Fred Bates écrivait dans la *Tribune de Genève* du 5 août 1960: « Sait-on par exemple que, dix-neuf siècles avant Jésus-Christ, les rois assyriens cherchèrent à instituer un blocage des prix des loyers? Ou que, en 680 avant Jésus-Christ, au temps de Sennacherib, la firme bancaire Egibi & Fils finançait les exportations grâce à un système de lettres de change avec des correspondants disséminés dans tous les pays étrangers? Ou que, au IV^e siècle avant Jésus-Christ, Athènes avait son clearing ainsi qu'un système de participation du public dans les grandes exploitations (notamment minières) qui ressemblait beaucoup à nos actuels « investment trusts » ?

» Et quand on en vient à l'Empire romain, les analogies deviennent encore plus frappantes. La Rome impériale avait plus d'un million d'habitants. Elle était (de même que la plupart des grandes villes de l'époque) construite en marbre, dont il existait un millier de variétés diverses. Elle avait des immeubles locatifs de dix étages.

Dans le cœur de la ville, tout trafic de chars était interdit pour lutter contre le bruit. Seules les litières étaient autorisées.

» Les villas avaient un système de chauffage central et des salles de bains. Les thermes de Caracalla étaient six fois plus grands que le Palais fédéral à Berne. Carthage avait des docks d'une longueur presque égale à ceux de Marseille. Antioche avait une rue centrale de 1500 m bordée de colonnes et éclairée de nuit... Dans tout l'Empire, les moyens de communication étaient savamment organisés. On allait d'Ostie (port de Rome) en Afrique du Nord en deux jours, on traversait le détroit de Gibraltar en quatre heures. On comptait dix jours de Rome à Mayence. L'allure moyenne était de 250 km par jour. Il y avait partout des auberges, et des « palaces » dans les stations balnéaires élégantes telles que Capri et Baïes...

» L'agriculture italienne fut ruinée par la concurrence, notamment celle des Nord-Africains, exploités par quelques gros entrepreneurs. Et, de même qu'aujourd'hui, on chercha à l'aider par des subventions.

» Les banques étaient très actives et finançaient même certaines provinces. La monnaie, qui avait cours dans tout l'Empire, resta longtemps intacte. Après une seule dévaluation de 12% de la monnaie d'argent, au temps des guerres puniques, la pièce d'argent fut maintenue pendant trois siècles à son poids et à son titre légaux. Ce ne fut qu'au II^e siècle après Jésus-Christ que cette monnaie fut rognée et que commencèrent la dévaluation et l'inflation qui furent une des principales causes de la chute de l'Empire romain. Pendant toute cette période de rectitude monétaire, les taux d'intérêt se maintinrent entre 4 et 5% à Rome et 6 à 9% dans les provinces. L'industrie était peu développée, restant au stade de l'artisanat. Seules les entreprises minières employaient une énorme main-d'œuvre: certaines jusqu'à 40 000 esclaves. Mais l'artisanat avait ses corporations qui acceptaient des commandes considérables pour le compte des grands magasins de l'époque... La haute conjoncture provoqua les mêmes hausses des terrains que nous connaissons chez nous. La villa de Cornélie, mère des Gracques, payée l'équivalent de 20 000 de nos francs, fut vendue, en 74 avant Jésus-Christ, trente-trois fois ce prix... »

Au I^{er} siècle de notre ère encore, sous le règne de Claude, alors que Rome n'avait parfois plus que pour quelques semaines de blé, l'empereur promit des récompenses à tous ceux qui s'embarquaient pendant l'hiver, les assurant contre tout dommage qu'ils subiraient en mer. Il accorda aussi des privilèges aux constructeurs de navires. Plus tard, Néron dispensa même les propriétaires de vaisseaux destinés au transport du blé d'inclure la valeur de ces bâtiments dans leur déclaration fiscale. A la fin du III^e siècle après Jésus-Christ, le pouvoir impérial transforma la fonction économique des particuliers en fonction publique: Dioclétien réglementa la main-d'œuvre,

alors qu'Alexandre Sévère réorganisa les associations corporatives de bateliers, de boulangers, de charcutiers et de bouchers, de producteurs de chaux. Par exemple, les bateliers s'obligeaient à transporter en bon état des denrées qu'ils chargeaient; en échange, l'Etat les exemptait de charges et d'impôts, leur accordait sa protection contre tout incident au cours des voyages et leur payait un salaire par mesure de blé transportée. L'Etat réglementa petit à petit les prix pour réduire le coût de la vie, qui depuis le II^e siècle avait subi de continuelles augmentations. A ce sujet, l'Edit de Dioclétien, en 301 de notre ère, fixait des taux maxima pour la vente des marchandises, pour la rémunération des professions libérales et pour les salaires des ouvriers. Il prévoyait la peine de mort pour le vendeur et pour l'acheteur qui transgressaient cette loi et des peines sévères accablaient les accapareurs et les spéculateurs. Cette réglementation des prix fut du reste étendue à tout l'Empire à la fin du III^e siècle.

3. Interventionnisme de l'Etat antique dans l'industrie

L'insuffisance des sources historiques ne permet pas de connaître l'organisation de la production industrielle dans l'ancienne Egypte. Les historiens ne font allusion qu'aux travaux hydrauliques, à la fabrication des tissus, à la construction des bateaux. Les fonctionnaires royaux dirigeaient et contrôlaient le travail des manœuvres, tenaient les registres et établissaient minutieusement le calcul de la production. Les corporations exploitaient les mines de métaux et les carrières de marbre pour le compte direct du pharaon. Le code d'Hammourabi réglementait les rapports entre les apprentis et les maîtres, déterminait la rémunération de ceux-ci pour leur enseignement, fixait les salaires comme aussi le taux de l'indemnité due à la victime d'un accident de travail. A l'époque du roi Dungi, les fabriques de tissage fonctionnaient sous la surveillance de chefs de fabrication nommés par le roi.

Du fait que Salomon demanda au roi Hiram des ouvriers pour construire son palais, il résulte que les communautés phéniciennes interdisaient probablement aux ouvriers d'émigrer sans une autorisation spéciale du gouvernement, afin d'éviter que les secrets de fabrication ne fussent divulgués à l'étranger.

Pour remédier au déclin de l'industrie romaine, par suite de l'importance que prenaient les monopoles des corporations artisanales, les empereurs romains créèrent des manufactures d'Etat. Par exemple, le tribut qu'Auguste levait à Alexandrie comprenait une certaine quantité de verreries et la fabrication du verre y était un monopole impérial. Depuis le I^{er} siècle de notre ère, les mines furent du reste placées sous l'administration des procureurs impériaux.

III. Libéralisme, dirigisme ou économie orientée?

Et même si, à 36 ans déjà, Jules César faisait figure d'extrémiste en préconisant le partage des terres et l'abolition des dettes, ces brèves images d'économie dirigée d'il y a quelques milliers d'années, glanées ici et là dans l'histoire, démontrent qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que l'intervention moderne de l'Etat remonte à la plus haute antiquité. Certaines formes des systèmes antiques ont disparu, d'autres ont été reprises et développées par l'économie du Moyen Age d'abord, puis par l'économie moderne. Mais toutes ces mesures ne furent pas autre chose que ce que nous appelons aujourd'hui réserves financières et stocks obligatoires, colonisation intérieure, assistance sociale, affectation de la main-d'œuvre, limitation de la production, primes à la production, franchise ou protection douanière à l'importation, interdiction ou restriction des exportations, rationnement, limitation des bénéfices, contrôle des prix, imposition fiscale obligatoire, régie des alcools, frappe de la monnaie, transports publics, inspectorat des fabriques, etc.

Au cours de l'évolution de l'histoire, où s'opposèrent les grandes puissances pour la défense ou pour la conquête de sources de matières premières et de marchés de consommation, nous assistons tantôt à une véritable renaissance du libéralisme, seule garantie de paix économique et sociale pour beaucoup, tantôt au maintien de l'influence étatique. Tandis que certains accusent le libéralisme économique et d'autres l'intervention maladroite de l'Etat de ne pas empêcher ni la formation de monopoles, ni l'élimination des faibles par des procédés déloyaux, ni les crises et les récessions, ni les conséquences désastreuses d'une concurrence effrénée, on ne peut, avec Bertrand de Jouvenel, « condamner les régimes totalitaires sans condamner avec eux la métaphysique destructive qui a rendu leur avènement inévitable ». Car ni l'un ni l'autre de ces systèmes ne peuvent organiser les rapports de production et de distribution.

La civilisation moderne requiert à la fois la liberté et l'organisation. Partout, la liberté ne produit son effet maximum, même relatif, que moyennant le respect absolu de multiples interdictions.

L'individu moderne ne peut entendre une discussion radio-phonique qu'à partir du moment où les longueurs d'ondes sont strictement réparties entre les postes émetteurs. Seule une police étroitement réglée lui permet de se mouvoir dans les villes: les feux rouges et verts des carrefours, d'ailleurs empruntés au système de signalisation des chemins de fer, sont la condition même de la fluidité du trafic et de la vie quotidienne dans toute cité moderne.

Mais l'« organisation qui détruirait l'individu, disait André Siegfried, détruirait en même temps la vie. Le grand problème de notre époque – et il n'est pas près d'être résolu – c'est de trouver cet équi-

libre naturel entre l'individu créateur et l'organisation qui donne à l'homme son efficacité ».

L'interpénétration de tous les secteurs de la vie économique, la tendance de l'évolution de celle-ci et l'état présent de notre civilisation matérielle nécessitent quand même l'intervention judicieuse d'un arbitre neutre et désintéressé, chargé de corriger ce que l'action individuelle et égoïste « a de trop excentrique ». Cet état de choses rend déjà nécessaire depuis longtemps l'exploitation par la nation des entreprises d'utilité générale (services publics) en subordonnant des intérêts particuliers au bien commun: Lacordaire ne disait-il du reste pas déjà qu'« il y a des cas où c'est la liberté qui opprime et la loi qui défend »? « Pas de liberté sans ordre », disait-il aussi. En marge d'un secteur économique devant rester privé, les plans de nationalisation des industries clés (mines, transports, métallurgie, crédit, assurances, etc.) ont toujours remporté des suffrages dans de nombreux pays. Si de la synthèse réelle de l'autorité et de la liberté doit naître l'ordre économique de demain, beaucoup se demandent si la formule des nationalisations parviendra vraiment, en plaçant l'intérêt public au premier plan, à organiser, coordonner et harmoniser l'économie. Certains gouvernements pensent pouvoir rapprocher les deux extrêmes « prospérité » et « crise » futurs en nivelant les cycles économiques par la réalisation d'un plan d'ensemble, compensateur et régulateur dans l'espace et dans le temps. Seule une orientation de tous les secteurs de l'activité économique pourrait-elle donner à tous du travail et un salaire juste? Dans ce but, ne faudrait-il pas opposer aux marchés libres l'analyse de la consommation courante et l'orientation des forces productives (sol, travail, capital, organisation), de la production et des prix de vente? Cette formule pourrait-elle être réalisée peut-être par un Conseil économique national réunissant les représentants des intérêts les plus divers de la vie économique et sociale d'un pays (communautés professionnelles des producteurs, représentants des travailleurs, des consommateurs, des institutions d'ordre économique et social, des pouvoirs politiques, etc), afin de neutraliser les intérêts particuliers et s'appuyant sur une comptabilité nationale, sur une matrice « input - output » de Léontief, c'est-à-dire sur la représentation chiffrée de ce que chaque secteur d'activité achète et vend à tous les autres secteurs, pour prévoir dans chaque branche le niveau d'activité compte tenu des variations des divers facteurs de production et de la consommation. C'est d'ailleurs le cas aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en URSS, en France. Indépendants du Conseil économique, mais chargés de l'exécution des tâches d'une « économie orientée » et ainsi protégés contre eux-mêmes, les groupements professionnels des divers secteurs de l'activité économique du pays seraient-ils le seul moyen de sortir de l'alternative de l'individualisme et de l'étatisme tout en garantissant le respect des

libertés personnelles et la protection de la communauté? Car il s'agit en effet de trouver un moyen terme entre un étatisme absolu que nous ne voulons pas et un individualisme anarchique dont nous ne voulons plus. D'autres solutions pourraient certainement être proposées, mais aucune forme d'orientation économique ne sera définitive et immuable, parce que ni la nature humaine ni le monde économique et politique ne seront jamais statiques, c'est-à-dire en équilibre. L'homme est continuellement changeant en présence d'un univers perpétuellement modifié. L'histoire « est une transformation perpétuelle dans laquelle le monde qui naît est toujours en gestation dans le monde qui meurt », selon les termes de Gonzague de Reynold: « rien ne meurt en histoire, tout revit et recommence sous d'autres formes, parce que l'histoire n'est point le passé, mais une force qui vient des origines, traverse le passé, l'emporte avec elle sur le présent et entre dans l'avenir suivant des directions constantes. »

Jean Guéhenno entre à l'Académie française

Par *Pierre Reymond-Sauvain*

C'est un événement qui remplit de joie un grand nombre de syndicalistes, tout particulièrement ceux qui ont le même âge que le nouvel « immortel ».

Depuis plus de quarante ans, cet écrivain exprime ce que nous ressentons au plus profond de nous-mêmes.

C'est une aventure étonnante que celle de ce fils de pauvres ouvriers cordonniers qui, d'apprenti, devient un professeur remarquable, l'un des plus grands écrivains de notre époque, et enfin prend place parmi les « quarante ».

Jean Guéhenno est né en 1890 à Fougères, en Bretagne; Fougères est une petite ville pittoresque dont les églises, le château et les vieilles fortifications ne s'oublient pas lorsqu'on les a visités.

En outre, elle est connue depuis longtemps par ses fabriques de chaussures. Le père de Jean Guéhenno était cordonnier à domicile; sa mère, piqueuse, travaillait jour et nuit.

Il vit d'abord chez une grand-tante, qui habite une pauvre maison de village, puis revient chez ses parents, et connaît avec eux les difficultés de la condition ouvrière de l'époque, augmentées encore du fait que son père, considéré comme un « meneur », chôme souvent.

En 1906 se développe à Fougères une grève des ouvriers « chaussonniers » qui dure trois mois; le récit qu'en donne Guéhenno est poignant dans sa simplicité. Il m'a fait revivre les luttes du temps de ma jeunesse, que nos succès actuels tendent à faire oublier un peu.